

VOLMERANGE INFOS

*Lettre d'Informations Municipales
de Volmerange-les-Mines*

N°7 / septembre 2014



Encombrants

Le dernier ramassage des encombrants pour l'année 2014 aura lieu le mercredi 22 octobre.

Si vous souhaitez profiter de cette collecte, merci de vous inscrire à la mairie avant le vendredi 17 octobre. Seuls les foyers inscrits seront collectés.

Transports scolaires

Des parents se plaignent du taux de remplissage des bus emmenant leurs enfants au collège ou lycée. Nous avons donc sollicité le SMITU (Autorité Organisatrice des transports urbains dans l'agglomération Thionville-Fensch). La direction du SMITU nous a répondu : "En ce qui concerne votre réclamation au sujet du taux de remplissage des bus qui transportent des scolaires, TRANS FENSCH m'informe qu'ils ont bien pris en compte cette réclamation et qu'ils vont porter une attention particulière aux lignes 14 et H63 qui transportent des scolaires de Volmerange-Les-Mines vers les établissements de Thionville. Il semblerait qu'une meilleure répartition des jeunes dans les différents bus de Thionville puisse en partie régler ce problème".

Ruisseau des Quatre Moulins

Le 8 septembre la municipalité a organisé une visite du ruisseau des Quatre Moulins. La FDAAPPMA57 (Fédération de Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique) et l'AAPPMA « La Fraternelle - Pays des Trois frontières » respectivement détentrice et gestionnaire des droits de pêche de la commune, étaient présents à cette rencontre.

Cette visite a permis de recenser les différents problèmes et les actions à réaliser (élagage, végétations aquatiques...) pour éviter d'éventuelles montées des eaux.

L'association de pêche ôtera les branchages tombés dans le cours d'eau et pouvant former un bouchon. La végétation herbacée aquatique présente dans le ruisseau vers la route de Molvange va tendre à disparaître durant les mois d'hiver.

Une réunion relative à la restauration du cours d'eau se tiendra prochainement.

Objectif lecture !

Le Comité Consultatif de la Culture et la bibliothèque « L'âne qui lit » de l'association AnVol proposent pour 2014-2015 un programme en faveur du développement de la lecture. Le lancement aura lieu le mercredi 1^{er} octobre, à 20h30, à la salle des fêtes, avec un exposé par Richard Hormain sur la corrélation entre maîtrise de la lecture et réussite scolaire, suivi d'un débat et du partage des expériences. A cette occasion seront également présentés les autres points forts de ce programme : « L'heure du conte » pour les petits, « L'atelier des lecteurs » destiné aux enfants d'école élémentaire, « Le printemps des poètes » et le concours « Exercices de style ».

Déjections canines

Un distributeur de canipoches a été installé rue des écoles, afin de permettre aux propriétaires de chiens de ramasser les déjections de leur animal. De nouvelles poubelles de rues ont été également installées.

Rappel : Tout propriétaire de chien a pour obligation de ramasser les excréments de son animal sur les trottoirs, caniveaux, jardins, espaces verts...

Cimetière

Suite à l'acquisition d'un logiciel de gestion du cimetière, certaines mises à jour doivent être effectuées. Des panonceaux ont été apposés sur certaines tombes demandant aux ayants droit de fournir des renseignements aux services communaux afin de pouvoir compléter les registres.

Comment rédiger sa déclaration d'impôt au Luxembourg ?

Monsieur Eric TORZINI, Conseiller Fiscal droit Luxembourgeois, sera présent à la mairie le samedi 27 septembre à 10h30 à disposition des personnes souhaitant rédiger et/ou compléter une déclaration d'impôt au Luxembourg. Il répondra également aux différentes questions. Le dépôt et le suivi auprès des contributions seront effectués pour chacune des déclarations d'impôt rédigées. Un bureau sera à disposition pour des questions d'ordre privé.

Suite au verso

La Mairie est ouverte

Lundi - Jeudi - Vendredi de 8 heures à 12 heures et de 15 heures à 17 heures - Mardi de 8 heures à 12 heures
et le Mercredi de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures

Permanence du Maire sur rendez-vous lundi au vendredi après 17h30 et samedi matin

☎ : 03 82 50 61 07 - ✉ : mairie@volmerangelesmines.com

"Brioche de l'amitié"

La municipalité participera à l'opération Brioche de l'amitié de la section locale de l'APEI de Thionville (Association de Parents et Amis de Personnes Inadaptées Mentales des Arrondissements de Thionville), le samedi 11 octobre au matin. Si vous souhaitez prendre part à cette opération de solidarité, merci de vous inscrire à la mairie avant le mercredi 8 octobre. Cette campagne a pour but de sensibiliser le public au handicap en allant à sa rencontre pour offrir une brioche de l'amitié en échange d'un don. La totalité des dons récoltés sera destinée à la création de nouveaux locaux pour le SESSAD (Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile) qui accompagne les jeunes enfants et leurs familles.

Informations diverses

- Le service de collecte communautaire distribuera ses calendriers 2015 à partir du 1^{er} octobre 2014. Chaque agent de collecte sera en tenue de travail et sera en mesure de présenter une accréditation et un badge délivrés par la Communauté de Communes de Cattenom et Environs.
- La Mission Locale Mobile Rurale tiendra sa permanence les mercredis 1^{er} octobre et 22 octobre au matin de 9h45 à 10h30 sur la place de la Mairie.
- La société Bormann procédera au balayage des caniveaux le lundi 6 octobre. Dans la mesure du possible, il vous est demandé de libérer les caniveaux à cette date afin de faciliter le passage de la balayeuse et d'optimiser l'efficacité de la prestation.
- La relève des compteurs ERDF – GRDF se fera entre le 26 septembre et le 1^{er} octobre.
- Le Conseil Municipal vient de créer deux nouveaux comités : le comité consultatif Propreté et Environnement et le comité consultatif Handicap et Accessibilité.
- Vous avez certainement vu la pancarte à la sortie de Volmerange, en direction de Molvange , indiquant la construction d'un lotissement. Il ne s'agit pas d'un nouveau lotissement, mais du lotissement "Les Moulins" qui se construit rue Jean Marie Pelt depuis quelques années déjà.
- Le radar pédagogique mobile est installé actuellement rue de la Mine. Ses prochaines destinations sont la rue des Ecoles et la rue des Prés.
- La seconde campagne de dératisation biannuelle a eu lieu. Des appâts raticides sont disponibles gratuitement en mairie.
- Nous vous invitons à signaler, en mairie ou via le site internet www.volmerangelesmines.fr, tout lampadaire qui ne s'allume pas la nuit venue ou qui fonctionne mal.
L'entretien de l'éclairage public est une compétence de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs. La société CITEOS, mandatée par la Communauté de Communes, intervient le jeudi sur les lampadaires défectueux.

Pour recevoir la lettre d'infos par mail, rien de plus simple, il vous suffit de vous abonner sur le site internet.



La Mairie est ouverte

Lundi - Jeudi - Vendredi de 8 heures à 12 heures et de 15 heures à 17 heures - Mardi de 8 heures à 12 heures
et le Mercredi de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures

Permanence du Maire sur rendez-vous lundi au vendredi après 17h30 et samedi matin

☎ : 03 82 50 61 07 - ✉ : mairie@volmerangelesmines.com